

# TRAIT D'UNION

## ENTRE LES HABITANTS

Numéro juillet 2024



### **Édito**

Mot du maire p.2

### **Dossier**

Piscine p.4

Lotissement de la Bade p.4

### **Vie Municipale**

Budget analyse financière et fiscale p.5

État civil p.7

### **Vie pratique**

Pumptrack p.7

Stade multisports p.7

Sentier des étoiles p.8

SMSB p.8

Fibre et téléphonie p.9

### **Environnement**

Évolutions météorologiques p.9

Plan communal de sauvegarde p.10

### **Actualités**

Place à Baban et parapente p.11

Alpagiste p.11

La Chapelle de la Corrierie p.12

La Chartreuse p.12

# CHÈRES AILLONNAISES ET CHERS AILLONNAIS

Avec le mois de juillet commence la période estivale que nous attendons tous avec impatience. Celle-ci fait suite à un hiver difficile, sans neige sur Aillons-Margéraz 1000, alors qu'Aillons-Margéraz 1400 a ouvert deux week-ends avant la date officielle et a dû fermer début mars par manque d'enneigement en bas de la station. La saison a tout de même durée 91 jours sur les 100 prévus, bien plus que certaines stations de même altitude voisines.

Sur le plan animation, la rando gourmande, la dahu race, le trail de la fée blanche ont une fois de plus rempli de joie les participants, groupes d'amis gastronomes pour la première, de familles pour la seconde et de sportifs pour la dernière, sous la direction de Jessica qui a terminé en beauté ses actions au sein d'Aillons Margéraz Événement. Un grand merci à Jessica pour son enthousiasme qu'elle a su transmettre à Chloé qui lui succède à ce poste. Un très bon démarrage pour cette dernière avec la gestion et l'organisation de la fête du 14 juillet et la coordination avec la fête du cheval. Souhaitons à AME plein de succès pour cette saison remplie de manifestations.

Les travaux prévus pour la transformation de la piscine et la rénovation thermique des Nivéoles sont lancés, avec une réouverture prévue pour l'été prochain. De même le lotissement de la Bade va voir le jour avec des terrains qui devraient être disponibles avant la fin de l'année. L'aménagement de la place de la fruitière a par contre pris un peu de retard, suite à une réimplantation de la position du camion de collecte. Les travaux de la place seront donc réalisés simultanément aux aménagements de nos deux départementales dans le centre bourg.

Le stade multisport avait été livré en novembre et montre déjà son utilité à voir sa fréquentation importante. Des filets en bouts de terrain de jeux doivent être ajoutés prochainement. Et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu ouvrir le pumtrack le 12 juillet.

La réalisation des travaux est bien évidemment contrainte par des problèmes budgétaires. Nous nous efforçons depuis le début de notre mandature de garder une capacité d'épargne brute permettant la réalisation d'emprunts pour les travaux en restant dans la norme par rapport à la capacité de désendettement. Et nous mettons tout en œuvre pour obtenir le maximum de subventions. En tant que commune touristique, nos budgets sont bien supérieurs à ceux des communes de même taille, sans pour autant devoir majorer nos taxes foncières.

Nous avons fait cette année le recensement de notre population et nous attendons les chiffres officiels. L'arrivée de nouveaux habitants dans la commune devrait compenser les nombreux décès de l'année 2023, permettant de stabiliser notre nombre d'habitants.

Si la couverture téléphonique mobile va s'améliorer avec les programmes "new deal", nous sommes toujours en attente d'une solution finale et fiable pour la fibre.

Une problématique de plus en plus prégnante concerne les évolutions météorologiques des prochaines années. Avec son influence bien évidemment sur la station de ski en hiver, mais également avec les risques d'inondation qui pourraient avoir un impact important sur le centre bourg ou la station Aillons-Margéraz 1000.

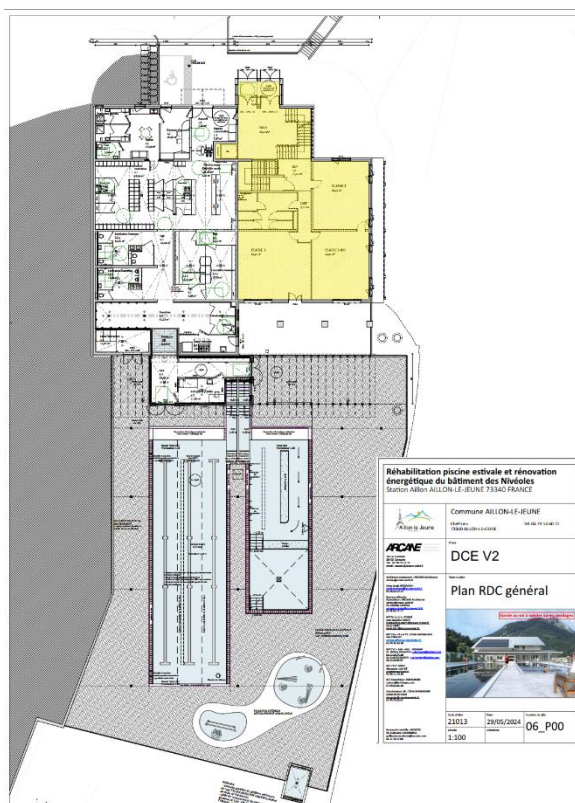
En vous donnant les nouvelles de notre commune par ce Trait d'Union, le conseil Municipal vous souhaite un excellent été et vous espère nombreux dans nos différentes manifestations.

Le Maire,

Serge Tichkiewitch.

# Dossier : les chantiers

## PISCINE



Vous êtes nombreux à nous questionner sur la fermeture de la piscine cet été. Oui, nous avons enfin pu finaliser le dossier de transformation de la piscine et de la rénovation thermique des Nivéoles, dossier ouvert en 2017 !

Après un premier appel d'offres infructueux en juin dernier, le retour étant 30% supérieur à l'estimation, nous avons relancé l'appel d'offres en faisant quelques modifications du projet afin de garder les fonctionnalités tout en réduisant son coût.

C'est ainsi que le bassin ludique qui était en forme arrondie est maintenant de forme rectangulaire. Un splashpad comportant des jeux aqualudiques a remplacé la pataugeoire, cette dernière étant intégrée à l'extrémité du bassin ludique.

Le toboggan reste prévu au niveau des alimentations mais ne sera installé que dans un deuxième temps, ainsi que le sauna.

Les travaux commencent dès cet été par de la démolition et continueront en septembre par la chaufferie. L'ouverture de la nouvelle piscine se fera pour l'été prochain.

Les bâtiments de la restauration et de l'hébergement ainsi que la salle de l'Europe resteront ouverts pendant les périodes d'activité habituelles.

## LOTISSEMENT DE LA BADE

L'appel d'offres pour l'aménagement du Lotissement de la Bade avec ses 9 lots constructibles est terminé. Nous finalisons actuellement la proposition de prévente des lots, sachant que le vœu du conseil municipal est de réserver en priorité ces lots aux jeunes primoaccédants voulant en faire leur résidence principale. Le terrain étant communal, seuls les coûts d'aménagement seront facturés dans ces conditions.

Les travaux d'aménagement seront lancés cet été et les terrains devraient être disponibles avant la fin de l'année.

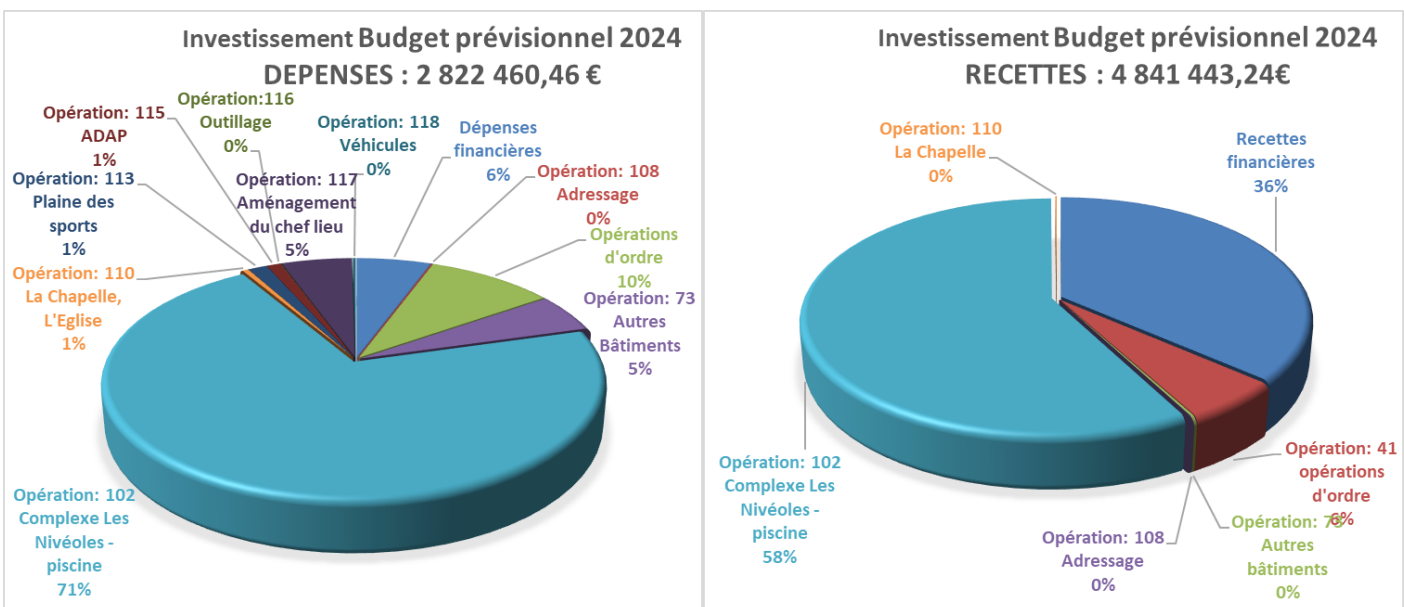
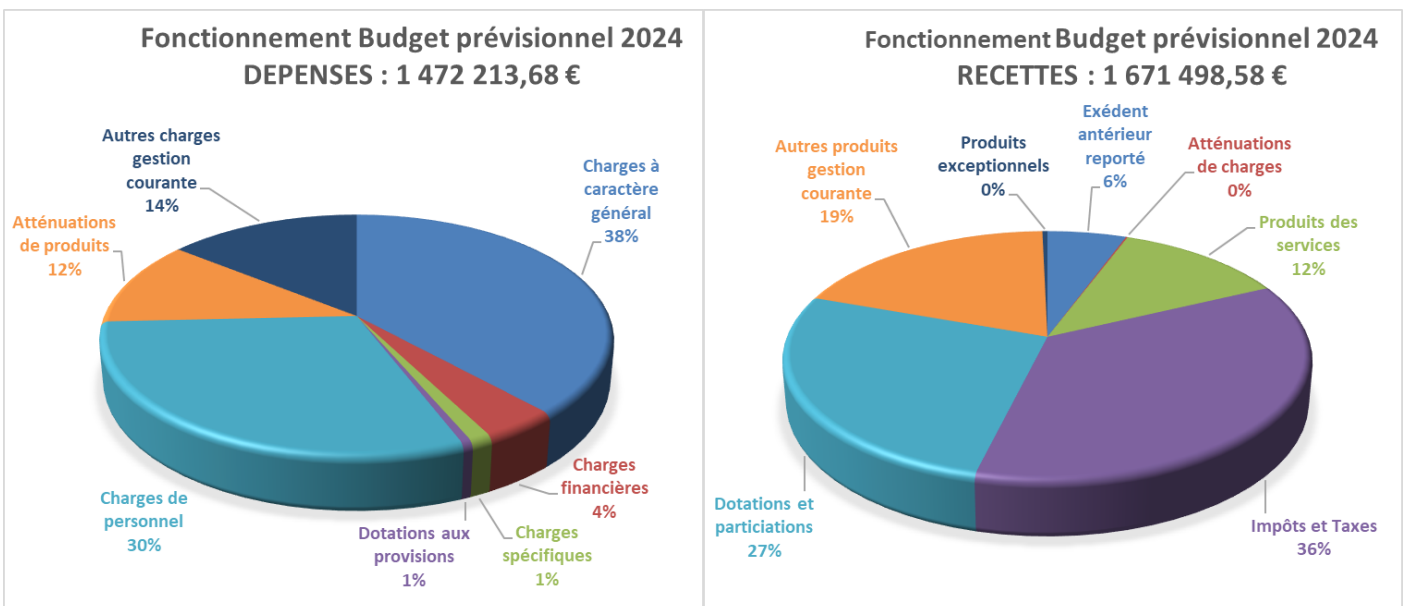
N'hésitez pas à vous faire connaître de la mairie si vous êtes intéressés !



# Vie municipale

## BUDGET : Analyse financière et fiscale

Le budget 2024 de 1 472 213,68 € en dépenses de fonctionnement et de 1 671 498,58 € en recettes a été voté en suréquilibre, afin de garder une épargne brute suffisante nous permettant une sécurité d'emprunt pour le futur. Le budget d'investissement est lui aussi en suréquilibre. Il est en dépenses de 2 822 460,46 € et en recettes de 4 841 443,24 €. Ce budget d'investissement a été établi avec une volonté de démarrer prioritairement la transformation en bain nordique de la piscine associée à sa rénovation thermique et celle des 3 bâtiments des Nivéoles. 71% des dépenses d'investissement concernent cette opération pour 2024. Au niveau des recettes, on retrouve l'emprunt fait en 2023 et les subventions effectivement notifiées pour cette opération.



Le tableau suivant est extrait de l'analyse financière de la commune réalisée par le service de Gestion Comptable des Finances Publiques pour l'année 2023, à retrouver en entier sur notre site [Web](#). Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont par habitant le double des budgets des communes du département de même strate (de 250 à 499 habitants), cela parce que nous sommes commune touristique. Tenant compte des 831 logements de la commune dont 69,7% de résidences secondaires, notre dotation globale de fonctionnement est 3,4 fois supérieure (dotation de l'état) à une dotation normale du département. Dans ce budget, les recettes d'impôts locaux restent toutefois en dessous des moyennes des communes de la même strate.

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Total des produits de fonctionnement	1 831 938	4 107	2 025	1 161	894
Total des charges de fonctionnement	1 629 539	3 654	1 561	919	709
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Total des ressources d'investissement budgétaires:	1 928 260	4 323	994	628	438
Total des emplois d'investissement budgétaires:	503 755	1 130	956	614	451
	Catégorie démographique				
	Commune	Département	Région	National	
<b>POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF</b>					
Impôts locaux	34,34 %	35,84 %	34,66 %	36,15 %	
Dotations et participations reçues	27,70 %	17,04 %	26,91 %	28,17 %	
dont Dotation Globale de Fonctionnement	22,33 %	6,46 %	17,71 %	18,77 %	

Les impôts locaux, votés par le Conseil Municipal annuellement, sont les taxes foncières bâties et non bâties et la taxe d'habitation. Les deux premières sont dues par tous les propriétaires alors que la dernière n'est due aujourd'hui que par les propriétaires de résidences secondaires.

Les taxes sont le produit des bases d'imposition effectives décidées par le gouvernement dans sa loi de programmation financière et des taux d'imposition votés pour leur part respective par la commune (Aillon le Jeune) et l'agglomération (Grand Chambéry).

Pour le foncier bâti, les bases sont passées successivement de 930 815 € en 2022 à 994 500 € en 2023 et 1 031 000 € en 2024, soit une première progression de 6,8% puis de 3,6%. L'agglomération a également majoré son taux en 2023 de 2% (taux identique en 2024).

Devant l'augmentation conséquente induite des taxes pour nos habitants, le Conseil Municipal a voté une réduction de son taux, réduisant ses ressources fiscales de 483 653 € à 466 826 € en 2023 et de 492 414 € à 480 774 € en 2024. La règle est que la variation relative des taux doit être la même pour les 3 taxes, les taxes votées sont donc de :

	TFB	TFNB	TH
2022	25,46%	132,96%	19,67%
2023	24,57%	128,34%	18,99%
2024	23,99%	125,31%	18,54%

La loi de finance 2024 a classé les communes touristiques parmi les communes pouvant majorer la taxe d'habitation entre 5% et 60% sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, cette majoration permettant de compenser la perte de ressources engendrée par la diminution de la taxe foncière. Lors du conseil du 14 mai, la commune a voté cette majoration avec un taux de 5%, celle-ci étant applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## ETAT CIVIL

<b>2024</b>	<i>Naissance</i>	<i>Louis ROCHE, 02 avril</i>
	<i>Mariage</i>	<i>Aymeric VALENTIN et Patrice FOULON, 20 avril</i>
		<i>Florence MIGUET et Séverine DEBRIX, 1er juin</i>
		<i>Catherine GAUTHIER et Hervé MAHIEU, 15 juin</i>
	<i>Décès</i>	<i>Christiane BERGER, épouse HARBONVILLE, 16 janvier</i>
<b>2023</b>	<i>Décès</i>	<i>Marie Paule DUPONT, épouse LOZINE, 31 décembre</i>

## Vie Pratique

### PUMPTRACK ou piste à pomper



Lors de la réception du pumptrack le 7 novembre dernier et suite aux premiers essais par le constructeur, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir que la piste de roulement ne s'était pas consolidée de manière homogène. L'alternance de la chaleur de la journée et de la fraîcheur de la nuit favorisant la rosée du matin n'ayant pas permis au matériau à base de latex de prendre uniformément.

Il a fallu donc attendre ce printemps pour qu'une nouvelle couverture puisse être posée et nous permette enfin d'ouvrir ce pumptrack au public. Au vu de la fréquentation de celui-ci dès les premiers jours, nous sommes rassurés de la pertinence de cet investissement réalisé par Grand Chambéry.

### STADE MULTISPORTS

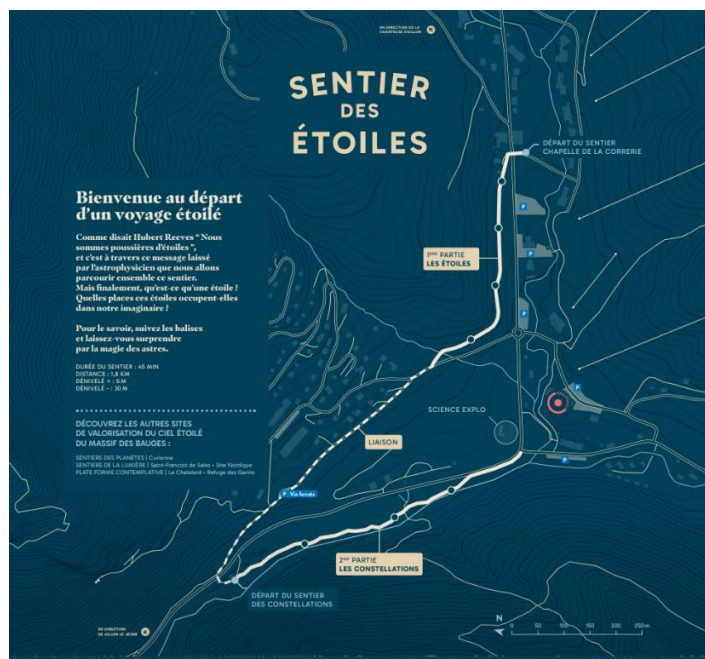
Le nouveau stade multisports est maintenant opérationnel et attire régulièrement un public varié, aussi bien en âge qu'en activité. La disposition de ce terrain avec ses 5 espaces permet effectivement un bon partage de l'espace.

Pour finaliser l'ensemble, il reste à poser des filets à chaque extrémité du terrain pour éviter que les ballons ne sortent trop souvent de l'enceinte. Nous les poserons dès réception des poteaux et des filets.



## SENTIER DES ÉTOILES

Le projet Ciel Étoilé, géré par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges souhaite préserver, valoriser le patrimoine étoilé et la qualité nocturne du massif. Ce projet comporte 3 actions : la création de mallettes à destinations des éducateurs du territoire, la création d'un outil pédagogique, la "mosaïque de la nuit" et l'aménagement de 4 sites d'interprétation du ciel à Curienne, aux Garins, à Saint François de Sales et à Aillon le Jeune.



Sur Aillon-le-Jeune, le sentier aborde le thème des étoiles et débute au niveau de la chapelle de la Corrière pour rejoindre la Mense, puis longe le nant d'Aillon.

La première partie explique ce que sont les "étoiles", avec une illustration de 4 "étoiles" de l'imaginaire collectif représentées par des sculptures (étoile du berger, soleil, étoile filante, étoile du nord).

La deuxième partie concerne les constellations. Afin de relier le sentier à notre ciel local, 4 constellations, en lien avec la faune locale (actuelle et passée), sont illustrées par des sculptures (lynx, ours, renard, aigle).

Les statues sont en cours de fabrication et l'installation sur le terrain devrait se faire en septembre.

## SMSB : Syndicat Mixte des Stations des Bauges

Grand Chambéry agglomération, regroupant l'agglomération du Cœur des Bauges et celle de Chambéry en 2017 a pris autoritairement en 2018 la compétence touristique, et de ce fait la gestion de notre station et de notre office de tourisme. Grand Chambéry a alors créé le SMSB afin de gérer les deux domaines de Savoie Grand Revard (SGR) et des Aillons-Margériaz (AM), à qui il a sous délégué la gestion.

SGR étant sur deux territoires, de Grand Chambéry et de Grand Lac, il reste financé à part égale par ces deux agglos, alors que AM est seulement financé par Grand Chambéry. 34 membres forment le comité syndical, 17 de Grand Lac et 17 de Grand Chambéry dont 4 seulement sont des Aillons-Margériaz. C'est donc en déséquilibre total que sont gérés les deux domaines.

Alors que le plan pluriannuel d'investissement était au départ équilibré entre les deux domaines, deux gros chantiers sont au point mort depuis deux ans : le télésiège de Aillons-Margériaz 1400 et le centre d'accueil de Aillons-Margériaz 1000. C'est ainsi qu'un budget prévisionnel pour la période 2025-2030 a été voté en complet déséquilibre avec 4 321 340 € d'investissement sur Aillons-Margériaz et 11 225 135 € pour Savoie Grand Revard.

C'est également le SMSB qui a défini la nouvelle délégation de service public de la SEM des Bauges gérant notre station en limitant strictement le domaine dont elle est responsable au domaine skiable actuel, limitant de ce fait sa possibilité d'intervention sur des activités telles que la via-ferrata ou le domaine de ski de randonnée du Mont Pelat.



## FIBRE OPTIQUE ET TELEPHONIE MOBILE

Vous êtes nombreux actuellement à contractualiser pour la fibre optique. Cela peut s'imaginer afin d'être prêt à en bénéficier prochainement. Soyez conscient cependant que le débit actuel n'est pas celui espéré pour la fibre ! En effet, à notre connaissance, la fibre porteuse n'arrive toujours pas sur Aillon le Jeune, et nous n'avons aucune information à ce jour sur la date réelle du branchement définitif.

L'opération New Deal avec Orange renforçant la qualité de communication téléphonique sur le centre bourg est maintenant bien opérationnelle et a apporté un confort certain aux utilisateurs.

Une opération New Deal sur la Mense et la station Aillons-Margéraz 1000 est en cours de réalisation avec l'opérateur Free, en réaménageant l'ancienne antenne de télévision située sur la route des Folliets.



Une autre opération New Deal regroupant tous les opérateurs : Bouygues, Free, Orange et SFR est également en phase d'achèvement avec une nouvelle antenne sur Aillons-Margéraz 1400 permettant de couvrir l'ensemble du site, pistes et parking.

Enfin des discussions sont toujours en cours pour le remplacement des antennes SFR et Orange situées sur le télésiège du Mont Pelat devant être démonté. La volonté de ces opérateurs de mieux couvrir également la vallée du col du Frêne semble poser quelques problèmes techniques. Cet équipement sera situé sur la commune de Sainte Reine.

# Environnement

## ÉVOLUTIONS MÉTÉOROLOGIQUES

L'urgence climatique est là. Pour agir, il est indispensable de connaître avec précision les évolutions climatiques auxquelles il faut s'adapter avec des prévisions de réchauffement, par rapport à l'ère préindustrielle, de +2.0 °C d'ici 2030, de +2.7 °C d'ici 2050 et de +4.0 °C d'ici la fin du siècle.

Le logiciel [Climadiag](#), de Météo France, nous donne des prédictions d'évolution pour notre commune d'Aillon le Jeune pour ces trois échéances. Un résumé de ces données est disponible sur [une page spécifique](#) de notre site Web.

On y trouve des données complètes (mini, médiane et maxi). Les données suivantes sont une vue partielle des valeurs médianes pour 2030 (référence 2005) concernant :

## le climat :

	température moyenne	jours de gel	cumul de pluie	jours avec pluie
2005	-1,1 hiver et 14,9 été	125	392 été et 469 hiver	33 été et 41 printemps
2030	0,8 hiver et 17 été	101	195 été et 466 hiver	20 été et 36 printemps

## les risques naturels

	jours avec pluies intenses	pluie exceptionnelle	risque de feu de forêt	sécheresse du sol
2005	6 été et 8 hiver	43 mm par jour 3 ou 4 fois par an	0	0 et 5 été
2030	3 été et 8 hiver	entre 42 et 51 mm par jour 3 ou 4 fois par an	1	0 et 13 été

## la santé

	jours très chauds supérieur à 35°C	nuits chaudes supérieure à 20°C	vagues de chaleur supérieures à 5 jours	vagues de froid supérieures à 5 jours
2005	0	0	3	entre 0 et 2
2030	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 6 et 17	0

## l'agriculture

	Nombre de jours consécutifs par saison sans précipitations	Date de reprise de la végétation (en jour/mois)	Disponibilité thermique pour le blé (en °C)	Nombre de jours échaudant entre avril et juin
2005	15	15 mars	1898	Entre 8 et 14
2030	10 printemps et 26 été	Entre le 4 et 14 mars	Entre 2752 et 2967	2

## le tourisme

	enneigement à 900 m	enneigement à 2100 m
2005	10	147
2030	entre 2 et 6	entre 104 et 137

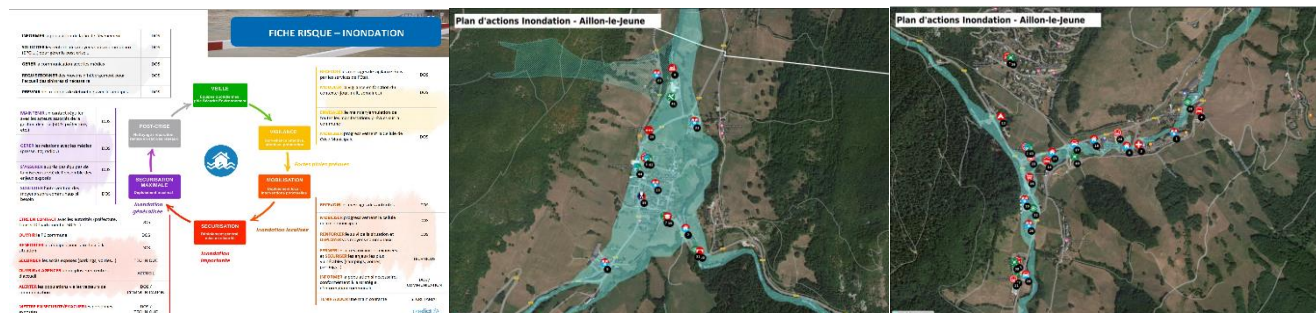
# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un Plan Communal de Sauvegarde organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Pour Aillon le Jeune, le risque majeur est l'inondation, dont le bourg a déjà été victime en 1995, et qui est de plus en plus à surveiller compte tenu des changements climatiques que

nous subissons quotidiennement. Une fiche inondation définit les différentes actions à mener en fonction de l'ampleur du risque. Cette fiche est associée à des cartes délimitant les secteurs à risque et identifiant les points particuliers relativement vulnérables.



# Actualités

## PLACE A BABAN et PARAPENTE

Les choses ont bougé vers la place à Baban avec la conjonction de deux programmes de développement touristique.



D'une part l'aire de rando-bivouac mis en place par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges a permis la restauration de la cabane forestière, l'installation de toilettes sèches et des platelages pour bivouaquer. Ceci rentre dans un programme de création d'une rando-bivouac partant du col de Plainpalais, permettant de rejoindre le sommet de Margériaz par le golet de l'agneau, de passer par la tanne du Névé pour découvrir son aménagement spéléologique. Après un bivouac à la place à Baban, le retour se fera le lendemain par le col de la Verne permettant de rejoindre Plainpalais

D'autre part avec la réalisation de l'aire de décollage de parapentes peu après la grotte des fées, aire aménagée par l'association des Volants Bauges et permettant la création d'une école de parapente.

L'association qui sera utilisatrice de la place à Baban sera également en charge de la gestion de la propreté et de la maintenance de cette place.

Notez que les Volants Bauges feront leur première fête le 14 septembre 2024 et vous invitent à les rejoindre à cette occasion.



## ALPAGISTE

Après une année sans alpagiste, le dernier ayant abandonné son alpage sans prévenir, nous avons de nouveau un alpagiste au niveau d'Aillons-Margériaz 1400 depuis le mois d'avril. Ses cent-vingt moutons et ses trois chiens, deux patous et un berger d'Anatolie ou kangal, sont placés en enclos protégé par une clôture électrique.

Au vu de l'expérience actuelle, c'est entre 300 et 500 moutons que notre alpagiste envisage pour l'année prochaine.

La promenade sur ce site merveilleux de Margériaz reste donc possible sans danger si on respecte les enclos !

## LA CHAPELLE DE LA CORRERIE

Suite aux études réalisées ces deux dernières années, les travaux envisagés pour la sauvegarde et la rénovation de la chapelle sont évalués à 457 000 € HT. Ceux-ci comprennent en premier lieu le traitement du problème d'humidité en pied de mur. La nef gardera son décor actuel avec un voûtement en ton pierre. Le chœur retrouvera la grisaille du XII<sup>ème</sup> avec restauration des tableaux, et avec réouverture de la fenêtre du chœur, en pâte de verre moderne. L'autel sera restauré dans sa version d'origine, en ne gardant que la partie basse. Le tabernacle sera lui remis dans une niche.

Le fond de la chapelle doit être conservé afin de garder le décor actuel avec ses gypseries. Une réparation et calfeutrage des vitraux, la restauration de la porte, la modification de l'éclairage et la mise en place d'une double porte à claire-voie en bois permettant de garder ouverte la chapelle de manière sécuritaire finiront les travaux.

Les murs du cimetière seront enfin à reprendre avec une couverture d'origine en pierre taillée.

Ces travaux ne pouvant être financés seuls par la commune ou l'association ASPARAJ, nous avons obtenu la mise en place d'une donation par la Fondation du patrimoine, permettant pour les donateurs d'obtenir une défiscalisation de 75% de leur don. Vous pouvez accéder au site de donation [ici](#), ou en utilisant le Qrcode suivant. Vous avez également toute l'information sur le 3<sup>ème</sup> festival de musique de la Correrie sur le [site de la commune](#).



## LA CHARTREUSE

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, gestionnaire actuel de la Chartreuse d'Aillon le Jeune souhaite se désengager à partir de septembre. Propriété de Grand Chambéry Agglomération, un comité regroupant l'agglomération, le département, la région et la commune d'Aillon le Jeune s'est formé pour analyser les forces et les faiblesses de cet édifice et trouver un projet fédérateur permettant son ouverture pérenne.